

COMMUNIQUE DE PRESSE

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 21 NOVEMBRE 2019

APPROBATION DU PROJET D'APPORT PARTIEL D'ACTIFS AU PROFIT DE LA SOCIETE LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS INVESTISSEMENT

Boulogne, jeudi 21 novembre 2019 - L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires réunie le 21 novembre 2019 au siège de la Société a adopté l'ensemble des résolutions proposées.

L'assemblée générale a ainsi approuvé le traité d'apport partiel d'actifs par la Société à la société Les Nouveaux Constructeurs Investissement de son activité de prestation de services de promotion immobilière et de son activité accessoire de services support aux filiales du groupe (l'« **Apport** »). L'Apport et les modifications statutaires en résultant prendront effet au 1^{er} janvier 2020.

L'arrêté de la feuille de présence et le résultat des votes par résolution sont consultables sur le site : <https://www.lesnouveauxconstructeurs.fr/le-groupe/finance/>

LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS

La Société, fondée par **Olivier Mitterrand**, est un acteur important de la promotion de logements neufs et de bureaux, en France et dans deux pays européens.

Depuis 1972, **Les Nouveaux Constructeurs** a livré plus de 80.000 appartements et maisons individuelles, en France et à l'étranger. Solidement implanté en France, sa présence dans huit des principales agglomérations du pays, ainsi que la qualité de ses programmes ont permis à **Les Nouveaux Constructeurs** de devenir l'un des noms reconnus de la profession.

Les Nouveaux Constructeurs est cotée sur Euronext Paris depuis 2006 (compartiment B, code "LNC" - code ISIN : FR0004023208).

Retrouvez tous les communiqués de presse **Les Nouveaux Constructeurs** à l'adresse internet : <https://www.lesnouveauxconstructeurs.fr/le-groupe/finance/>

CONTACTS

Relations Analystes et Investisseurs

Les Nouveaux Constructeurs

Paul-Antoine Lecocq

Directeur Délégué Finances

Tél : 01 55 60 45 45

Courriel : palecocq@LNC.fr